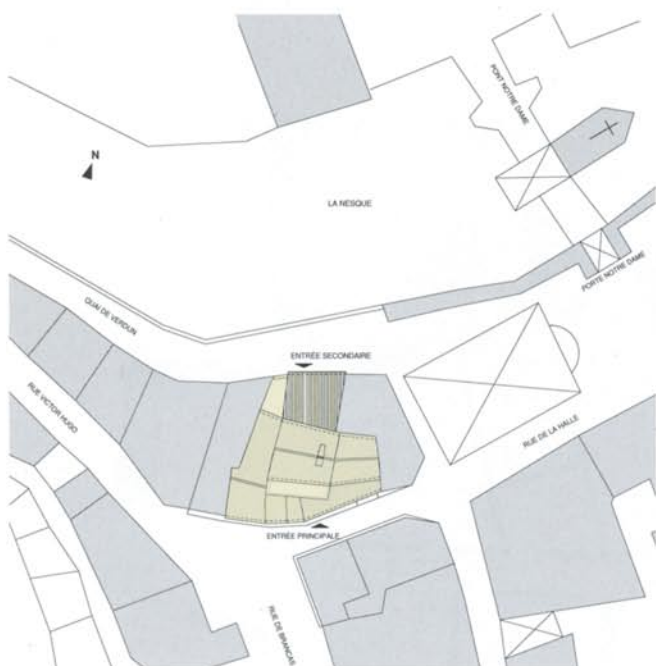




DANIEL FANZUTTI

GALERIE D'ART CONTEMPORAIN

PERNES-LES-FONTAINES



Créer une galerie d'art contemporain au cœur d'une petite cité médiévale du Vaucluse pose d'intéressantes questions d'identité architecturale. Ainsi, Daniel Fanzutti s'est d'abord interrogé sur la manière de concilier modernité et respect du patrimoine dans un tissu historique dense et fortement protégé.

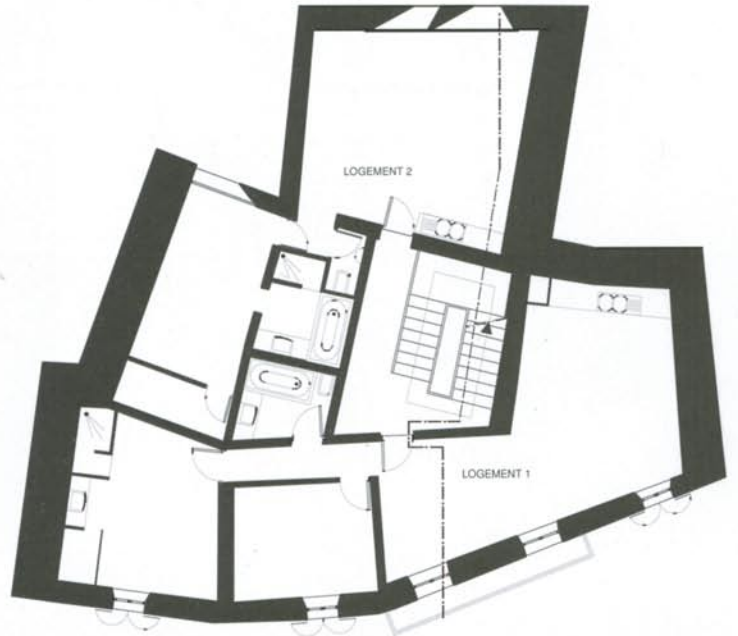
Il était également confronté au problème de l'accord optimal à trouver entre l'architecture de la galerie et les œuvres d'art qu'elle doit valoriser. Le projet bénéficie d'une localisation remarquable, aux franges du bourg médiéval, dans une pente, en surplomb sur les quais de la Nesque, rivière sur laquelle viennent buter les remparts anciens. Autre atout, le bâtiment à restaurer est relativement épais – 15 m dans sa partie centrale – mais le volume à aménager est traversant, avec une façade verticale sur le quai de Verdun au nord, et une seconde, plus large, au sud sur l'étroite rue de la Halle. Dans le même temps, les données problématiques étaient nombreuses et variées, à commencer par un état de délabrement général tel qu'un arrêté de mise en péril immédiat avait été émis. Par ailleurs, si l'emprise au sol est assez généreuse, la forme de la parcelle comme l'organisation des espaces sont particulièrement complexes et difficiles à exploiter de façon rationnelle. Dans son usage ancien, l'immeuble abritait trois logements, avec un hall d'entrée rue de la Halle et plusieurs cours, dont une couverte abritant un accès secondaire sur le quai de Verdun. Le programme du projet réunissant une galerie d'art contemporain et quatre logements, il impliquait de repenser complètement la distribution du volume, en tenant compte d'un dénivelé de

1,75 m entre les deux façades. Ce dernier se traduisait par une prolifération de volées d'escalier et d'embranchements occupant une part excessive de l'espace utile. Autre difficulté, des caractéristiques constructives hétéroclites et certaines faiblesses structurelles imposaient une réflexion approfondie sur les techniques à mettre en œuvre pour une renaissance pérenne du bâtiment. Enfin, une série de règles stylistiques et formelles, telles que toiture en tuiles canal à 30 % de pente, génoise, respect des gabarits existants – avec notamment la volonté de préserver une image carte postale pour touristes – ont lourdement entravé la liberté de l'architecte. Dans ce contexte, Fanzutti résume sa démarche de conception dans une formule : « Penser en termes de projet et non d'image pour créer un nouvel équilibre, une nouvelle identité, qui exprime les valeurs d'usage inscrites à un moment donné par le projet architectural ». Logiquement, la galerie d'art occupe le rez-de-chaussée, alors que les logements sont aménagés dans les étages. Le remaniement du rez-de-chaussée a permis de dégager de vastes salles d'exposition dans un espace fluide, propice à une déambulation le long des murs qui portent les traces des multiples refends de l'ancien bâti. L'accès principal à la galerie et aux logements s'effectue par la ruelle basse, alors que la galerie bénéficie également à ses heures d'ouvertures d'une entrée sur le quai. Celui-ci offre une extension extérieure très appréciée lors des vernissages. Une série de plateaux se succèdent, reliés par de larges embranchements qui compensent en douceur la différence altimétrique entre les deux entrées. Les

planchers et les plafonds des niveaux supérieurs introduisent des horizontales tendues sur toute l'épaisseur de l'immeuble. Ainsi, le dénivelé n'est perceptible que dans les décalages entre les plateaux du rez-de-chaussée, induisant une hauteur sous plafond nettement plus élevée coté nord sur le quai. Entièrement restructuré, l'escalier central desservant les logements est éclairé zénithalement par une verrière. De l'extérieur, le projet présente une asymétrie notable résultant d'interventions radicalement opposées sur chacune des deux façades. Côté sud, la composition de la façade en bon état a été conservée avec ses percements et ses niveaux. La surface limitée des ouvertures et l'étroitesse de la ruelle protègent l'intérieur des chaleurs estivales. A l'opposé, coté rivière, la verticalité de l'étroite façade nord est renforcée par une extension des niveaux R+1 et R+2. De précieux mètres carrés habitables ont ainsi été créés. Alors que la façade sud est simplement restaurée, cette façade nord affiche une franche modernité, en rupture avec le caractère traditionnel des bâtiments voisins. Élément le plus emblématique du projet, une sorte de moucharabieh en métal, composé de ventelles à inclinaison progressive – de la verticale à l'horizontale depuis le bas vers le haut – s'élève un mètre en avant de la façade entièrement vitrée de la galerie. Ce dispositif préserve l'intimité de la galerie par rapport à la circulation sur le quai. De plus, l'écart entre la grille en acier et la façade de verre ménage une interface, un palier d'accès à la rue, sans empiéter sur l'espace public. La conception de ce filtre autorise deux lectures des lieux différentes



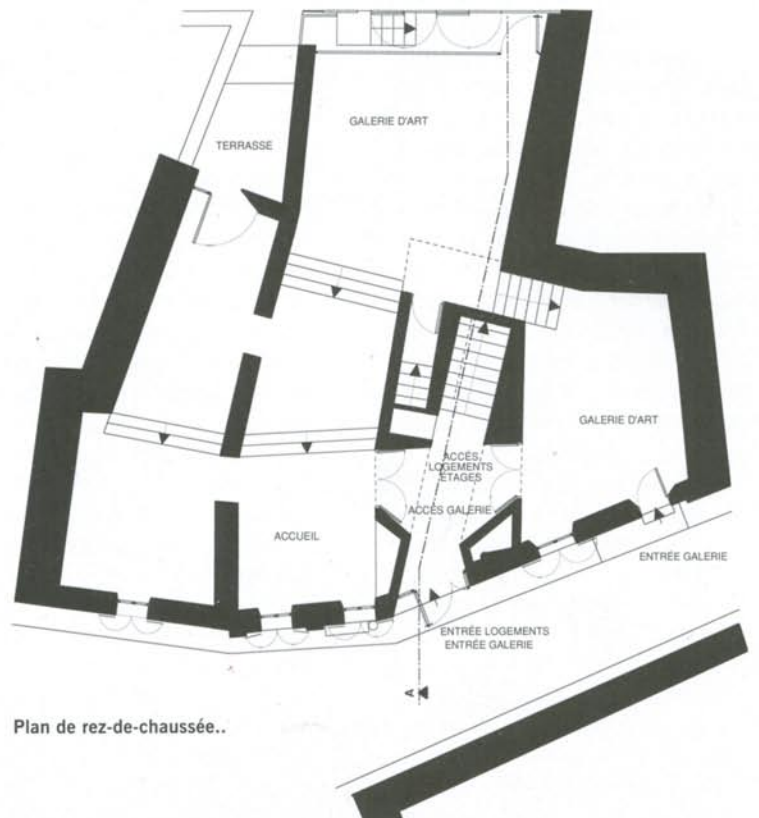
Le remaniement du rez-de-chaussée a permis de dégager de vastes salles d'exposition dans un espace fluide, propice à une déambulation le long des murs.



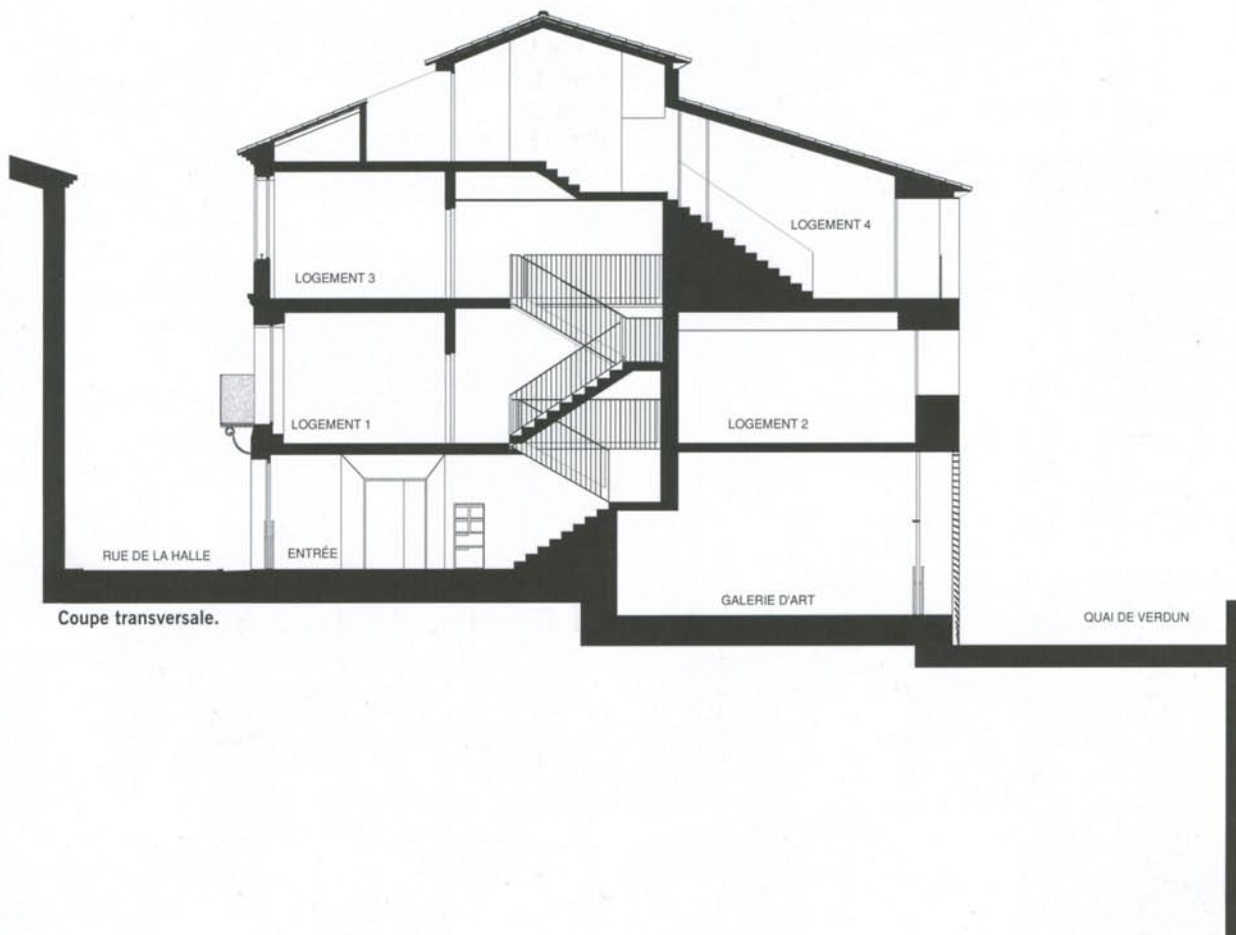
Plan R+1.

en fonction des circonstances. De jour, le pan de verre plus sombre s'efface visuellement pour rendre perceptible la continuité du volume, du sol jusqu'à la génoise métallique au sommet de la façade. En soirée, lors des vernissages par exemple, la lecture s'inverse quand l'éclairage intérieur transforme la façade en éphémère signal urbain. L'épaisseur du bâtiment et des parois a été mise à profit pour creuser une loggia au bénéfice du duplex traversant du dernier niveau. Le béton armé s'est imposé comme matériau adéquat pour d'importants travaux de confortement et de sous-œuvre. La structure maçonnée, les menuiseries et ventelles métalliques sont associées à une peinture blanche généralisée à l'intérieur comme à l'extérieur, générant une abstraction matérielle et constructive qui renforce le caractère spatial des lieux et favorise la découverte des œuvres exposées. Au-delà de l'intérêt du projet, cet exemple confirme la possibilité d'inscrire la création architecturale et plastique dans l'histoire d'un patrimoine vivant, loin d'une image touristique figée.

Jean-Pierre Ménard



Plan de rez-de-chaussée..



LIEU: Pernes-les-Fontaines (84)
 MAÎTRISE D'OUVRAGE: SCI La Halle - M. Moretti.
 MAÎTRISE D'ŒUVRE: Daniel Fanzutti, architecte.
 SURFACE: 600 m² SHON.
 CALENDRIER: livraison avril 2006.
 COÛT: 558 390.
 ENTREPRISES: Moretti, entreprise générale.

LA NESQUE



Photos Paula Bonnetaud